

## Conditions Générales de Vente et Livraison par Bon de Commande du 14 November 2008

### Article 1 : Commande

Après remise du bon de commande le marché est conclu aux conditions fixées ci-après. Ces conditions s'appliquent nonobstant toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales de nos clients, sauf acceptation écrite de notre part de tout ou partie de ces conditions. Ces conditions générales peuvent également être modifiées par des conditions particulières dûment acceptées par les deux parties et précisées par un devis. La remise du bon de commande fait en deux exemplaires numérotés et datés incluant la désignation des articles commandés, le prix total HT et TTC ainsi que le type de paiement implique l'acceptation complète et sans réserve de la commande.

### Article 2 : Droit de rétractation

Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats :

- 1° De fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs ;
- 2° De fourniture de biens ou de services dont le prix est fonction de fluctuations des taux du marché financier ;
- 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- 4° De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été scellés par le consommateur ;
- 5° De fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- 6° De service de paris ou de loteries autorisés.

**Toutefois, il est aussi important de savoir que le droit de rétractation légal est exclu dans 2 cas :**

- a) - Pour une prestation de service conclue à distance et dont l'exécution a commencé avant la fin des 7 jours avec l'accord du consommateur.
- b) - **Si l'acheteur est un professionnel qui a acquis le bien pour les besoins de son activité.**

### Article 3 : Conclusion de la vente

La vente est conclue dès la commande passée.  
Une facture sera adressée au client.

### Article 4 : Délais de paiement et Avoir :

- a) - A la remise du bon de commande le client remettra un cheque, mandat ou espèces du montant TTC de la commande. Pour un paiement espèces il sera noté pour reçu sur le bon le type de paiement. Pour les paiements par chèque ces derniers seront portés à encaissement sous 10 jours maximum de la date indiquée sur le bon sauf accord particulier noté dessus. Pour les articles ne nécessitant pas de Bon à Tirer le chèque sera mis en banque sous 10 jours maximum de la date du bon ou à la date de livraison. Si les articles nécessitent un BAT (bon à tirer) le client recevra un mail de validation de son adresse mail, mail qu'il devra retourner sans délai afin de la certifier. Biz and Com fournira alors les BAT nécessaire à l'acceptation par le client de la fabrication du produit. Le refus des BAT ne peut être un motif d'annulation en raison de l'article 2 – 6 –b des présentes conditions de vente. Passé un délai de 10 jours et ce même si le client n'a pas encore validé son BAT, le cheque sera encaissé et restera la propriété de Biz and Com. Passé 1 mois de non réponse aux différent BAT et sollicitation de son client, Biz and Com peut annuler la commande et gardera alors le montant de la commande en dédommagement de son travail réalisé.
- b) - Si le client souhaite changer de produits, différer sa commande ou autre il peut en faire la demande auprès de Biz and Com qui pourra ou non à la vue du travail déjà réalisé accepter ou non de faire un avoir du même montant ou minoré si travail déjà réalisé (BAT déjà fait, maquette etc. ...). Aucun remboursement ne sera fait en vertu de l'article 2 – 6 –b sur le droit de rétractation légal des présentes conditions de vente.

### Article 6 : Modalités de paiement

Nous acceptons les paiements en espèces, mandat, Carte Bancaire par lien sécurisé de paiement via notre site et par chèques libellés à notre nom et en totalité le jour de la remise du bon de commande.

En cas de retard de paiement, nous pourrions suspendre toutes les commandes en cours sans mise en demeure préalable ni préavis et sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de retard de paiement, une indemnité sera applicable de plein droit dès le dépassement des conditions prévues ci-dessus. Celle-ci sera calculée par application au montant des sommes dues d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. En cas de recouvrement par voie contentieuse, les sommes dues seront majorées de 2 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à titre de clause pénale.

### Article 7 : Devis

Les devis sont valables 1 mois à compter de leur date d'émission.

### Article 8 : Livraison

Nous mettrons tout en œuvre afin de livrer notre client dans les délais les plus brefs des validation du BAT qui vaut ordre de fabrication et de livraison. Aucune contestation possible acceptée sur les produits livrés : Livraison + 8 jours. Si posés ou utilisés : Livraison + 0 jour.

### Article 9 : Attribution de juridiction

Tout litige dérivant du contrat et des présentes conditions générales est la compétence du Tribunal de la juridiction du siège de l'entreprise situé au Royaume Uni - Chester.